

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016 faisant ressortir un total de 9 262 028 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice de 58 797 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 9 224 408 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Tunis, le 28 Avril 2016

Le Commissaire Aux Comptes :
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2016
(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		6 773 881	7 918 282	5 624 708
Obligations et valeurs assimilées		174 880	226 808	198 426
Titres OPCVM		235 477	83 526	233 137
	3.1	7 184 238	8 228 616	6 056 271
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	992 704	748 389	1 498 938
Disponibilités	3.3	1 085 086	1 944 912	1 824 609
		2 077 790	2 693 301	3 323 547
<u>Créances d'exploitations</u>		-	-	-
<u>Autres actifs</u>		-	-	-
TOTAL ACTIF		9 262 028	10 921 917	9 379 818
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	33 317	40 799	33 892
Autres créditeurs divers	3.5	4 303	5 314	7 353
TOTAL PASSIF		37 620	46 113	41 245
<u>ACTIF NET</u>				
Capital	3.6	9 115 300	10 753 271	9 210 406
Sommes distribuables	3.7	109 108	122 533	128 167
Sommes distribuables des exercices antérieurs		125 838	151 026	4
Sommes distribuables de l'exercice en cours		<16 730>	<28 493>	128 163
ACTIF NET		9 224 408	10 875 804	9 338 573
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 262 028	10 921 917	9 379 818

ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2016 AU 31 MARS 2016
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Revenus du portefeuille-titres		2 227	2 906	263 133
Dividendes		-	-	252 405
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	2 227	2 906	10 728
Revenus des autres valeurs		-	-	-
Revenus des placements monétaires	4.2	20 979	16 425	71 056
<i>Total des revenus des placements</i>		23 206	19 331	334 189
Charges de gestion des placements	4.3	<33 317>	<39 178>	<153 053>
Revenu net des placements		<10 111>	<19 847>	181 136
Autres produits		-	-	-
Autres charges	4.4	<6 834>	<8 717>	<36 012>
Résultat d'exploitation		<16 945>	<28 564>	145 124
Régularisation du résultat d'exploitation		215	71	<16 961>
Sommes distribuables de la période		<16 730>	<28 493>	128 163
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<215>	<71>	16 961
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		203 541	<385 147>	<960 655>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<120 462>	98 114	71 001
Frais de négociation de titres		<7 337>	<7 187>	<28 245>
Résultat net de la période		58 797	<322 784>	<772 775>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2016 AU 31 MARS 2016

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		58 797	<322 784>	<772 775>
Résultat d'exploitation		<16 945>	<28 564>	145 124
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		203 541	<385 147>	<960 655>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		<120 462>	98 114	71 001
Frais de négociation de titres		<7 337>	<7 187>	<28 245>
<u>Distributions de dividendes</u>		-	-	<154 622>
<u>Transactions sur le capital</u>		<172 962>	<50 705>	<983 323>
Souscriptions		-	11 901	1 084 888
Capital		-	11 974	1 056 114
Régularisation des sommes non distribuables		-	<218>	18 015
Régularisation des sommes distribuables		-	145	10 759
Rachats		<172 962>	<62 606>	<2 068 211>
Capital		<167 222>	<62 265>	<2 128 992>
Régularisation des sommes non distribuables		<3 626>	389	76 251
Régularisation des sommes distribuables		<2 114>	<760>	<24 807>
Droit de sortie		-	30	9 337
<u>Variation de l'actif net</u>		<114 165>	<373 489>	<1 910 720>
<u>Actif net</u>				
En début de période		9 338 573	11 249 293	11 249 293
En fin de période		9 224 408	10 875 804	9 338 573
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de période		4 186	4 634	4 634
En fin de période		4 110	4 613	4 186
<u>Valeur liquidative</u>		2 244,382	2 357,642	2 230,906
<u>Taux de rendement annualisé</u>		2,42%	-11,68%	-6,75%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2016**

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2016 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2016.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués en date d'arrêté à leur valeur de marché du 31 mars 2016, ou à la date antérieure la plus récente. Les placements en obligations et valeurs similaires non admises à la cote sont évalués à leur coût d'acquisition.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, elles demeurent évaluées à leur coût d'acquisition.

La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit:

A- Actions et droits rattachés

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
ADWYA	84 260	564 429	589 314	6,36%
AIR LIQUIDE	117	30 888	14 274	0,15%
AMEN BANK	11 460	284 326	244 247	2,64%
AMS	21 794	84 487	45 658	0,49%
ASTREE	1 287	36 696	49 936	0,54%
ATTIJARI BANK	1 000	28 225	28 286	0,31%
BH	9 650	151 525	165 710	1,79%
BIAT	4 360	300 359	377 532	4,08%
BNA	31 497	365 202	298 088	3,22%
BT	35 000	355 561	360 500	3,89%
CARTHAGE CEMENT	46 740	70 125	61 370	0,66%
CELLCOM	22 000	176 524	180 422	1,95%
CEREALIS	9 053	60 469	24 054	0,26%
DELICE HOLDING	5 069	74 300	57 265	0,62%
ESSOUKNA	96 586	477 969	340 176	3,67%
EURO-CYCLES	10 200	199 349	542 303	5,86%
GIF	56 741	135 022	122 447	1,32%
HEXABYTE	11 880	107 805	71 827	0,78%
I.C.F.	949	33 317	27 056	0,29%
MAGASIN GENERAL	13 574	376 026	384 633	4,15%
MIP	61 640	108 142	55 476	0,60%
OFFICEPLAST	112 108	250 001	444 396	4,80%
SAH TUNISIE	25 000	244 782	293 925	3,17%
SIAME	49 475	116 417	111 368	1,20%
SIMPAR	9 000	295 936	251 892	2,72%
SITS	76 480	180 736	141 488	1,53%
SOMOCER	65 262	150 156	106 964	1,15%
SOTEMAIL	27 220	68 376	53 351	0,58%
SOTIPAPIER	25 026	106 951	95 299	1,03%
SOTRAPIL	185	2 240	1 832	0,02%
SOTUVER	20 000	102 292	74 100	0,80%
STAR	1 820	310 488	304 404	3,29%
TELNET HOLDING	10 700	33 633	34 026	0,37%
TUNINVEST-SICAR	5 800	51 034	63 800	0,69%
TUNIS RE	45 000	416 528	374 715	4,05%
TUNISIE LEASING	20 000	417 490	333 860	3,60%
UIB	2 700	47 250	47 887	0,52%
Total actions et droits rattachés		6 815 056	6 773 881	73,14%

B- Titres OPCVM

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
MAXULA INVEST.SICAV	958	100 075	101 824	1,10%
FCP SMART EQUITY 2	140	132 301	133 653	1,44%
Total Titres OPCVM		232 376	235 477	2,54%

C- Obligations et valeurs assimilées

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	46 415	46 672	0,50%
STB 2008/2	2 000	115 256	115 908	1,25%
TL 2011/1 F	200	3 950	4 139	0,04%
TL 2011/2 F	400	8 000	8 161	0,09%
Total Obligations et valeurs assimilés		173 621	174 880	1,89%
TOTAL		7 221 053	7 184 238	77,57%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Certificat de dépôt</u>				
HANNIBAL LEASING au 27/06/2016	500 000	493 120	493 350	5,33%
Total émetteur Hannibal Leasing	500 000	493 120	493 350	5,33%
BTE au 10/04/2016	500 000	499 282	499 354	5,39%
Total émetteur BTE	500 000	499 282	499 354	5,39%
Total Certificat de dépôt	1 000 000	992 402	992 704	10,72%
Total placements monétaires	1 000 000	992 402	992 704	10,72%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	20 110	1 814 538	966 161
Intérêt courus sur dépôt à vue et compte à terme	6 265	7 982	9 222
Ventes de titres à encaisser	78 513	98 781	245 756
Amen Bank Pasteur	546 904	36 284	657 992
Compte à terme	500 000	-	-
Retenue à la source opérée/dépôt à vue et compte à terme	< 1 253 >	< 1596 >	< 1 844 >
Achats de titres à régler	< 65 453 >	< 11 077 >	< 52 608 >
Total	<u><u>1 085 086</u></u>	<u><u>1 944 912</u></u>	<u><u>1 824 609</u></u>

3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	9 555	11 270	9 715
Rémunération du distributeur exclusif à payer	22 295	26 298	22 668
Rémunération du dépositaire à payer	1 467	3 231	1 509
Total	<u><u>33 317</u></u>	<u><u>40 799</u></u>	<u><u>33 892</u></u>

3.5 Autres créditeurs divers:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 281	2 520	4 954
Redevance CMF	794	930	783
TCL à payer	740	1 471	1 123
Autres (retenue à la source à payer)	488	393	493
Total	<u><u>4 303</u></u>	<u><u>5 314</u></u>	<u><u>7 353</u></u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2016 se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2016</u>
Capital au 1^{er} janvier 2016	
Montant	9 210 406
Nombre de titres	4 186
Nombre d'actionnaires	88
Souscriptions réalisées	
Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-
Rachats effectués	
Montant	< 167 222 >
Nombre de titres	76
Nombre d'actionnaires sortants	4
Autres mouvements	
Frais de négociation de titres	< 7 337 >
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	203 541
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	< 120 462 >
Droit de sortie	-
Régularisations des sommes non distribuables	< 3 626 >
Capital au 31 mars 2016	
Montant	9 115 300
Nombre de titres	4 110
Nombre d'actionnaires	84

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2016 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Résultat d'exploitation	< 16 945 >	< 28 564 >	145 124
Régularisation du résultat d'exploitation	215	71	< 16 961 >
Sommes distribuables des exercices antérieurs	125 838	151 026	4
	<u>109 108</u>	<u>122 533</u>	<u>128 167</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2016 au 31/03/2016</u>	<u>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2015</u>
Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	2 227	2 906	10 728
Total	2 227	2 906	10 728

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2016 au 31/03/2016</u>	<u>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2015</u>
Intérêts sur billet de trésorerie	-	10 021	22 386
Intérêts sur dépôt à vue	5 060	6 404	28 355
Intérêts sur certificat de dépôt	15 919	-	20 315
Total	20 979	16 425	71 056

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2016 au 31/03/2016</u>	<u>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2015</u>
Rémunération du gestionnaire	9 555	11 270	43 994
Rémunération du distributeur exclusif	22 295	26 298	102 654
Rémunération du dépositaire	1 467	1 610	6 405
Total	33 317	39 178	153 053

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2016 au</u> <u>31/03/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2015 au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2015</u>
Redevance CMF	2 358	2 730	10 748
TCL	2 085	3 180	15 241
Honoraires du commissaire aux comptes	2 281	2 520	9 434
Autres frais	110	287	589
Total	<u>6 834</u>	<u>8 717</u>	<u>36 012</u>

4.5 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%. La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.